

## Communiqué de Presse

### Indépendance de l'expert nommé par le Conseil d'Etat, vraiment?

Dans l'affaire du détenu des Établissements de la Plaine de l'Orbe, décédé suite à l'incendie dans sa cellule, et à la révélation, par le journal Le Matin du 23 avril 2010, de la place de M. François Jomini, expert nommé par le Conseil d'Etat, au sein de la Fondation Vaudoise de Probation, la FSF s'interroge sur le bien-fondé d'un tel choix et sur la neutralité de son expertise dans cette affaire.

A de nombreuses reprises, la FSF a insisté sur la nécessité de mener une enquête neutre et indépendante qui mette en lumière les dysfonctionnements au sein du SPEN dans ce dossier, ainsi que les responsabilités réelles de chaque acteur du drame, hiérarchie compris.

La FSF tient à souligner qu'en aucune manière, elle ne remet en cause les compétences et la personnalité de M.François Jomini.

Néanmoins, elle estime que seule une personnalité totalement indépendante, extérieure au canton, aura la crédibilité pour conduire une enquête dont les conclusions seront acceptées par toutes les parties.

Il apparaît vraiment urgent de ramener de la sérénité dans ce dossier douloureux.

Lausanne, 23 avril 2010

#### Contacts

M. Martial de Montmollin, Président de la FSF (079 669 06 11)

Mme Béatrice Métraux, Secrétaire générale de la FSF (079 703 82 29)

M. Yves Froidevaux, Secrétaire général de la FSF (079 250 54 46)